ROUBAIX

L'UNION EST FAITE

L'admirable réveil de notre cité laborieuse et républicaine a porté ses fruits.

Roubaix a secoué la torpeur qui le tenait enserré depuis deux ans dans les griffes de la réaction cosaque, et par une solennelle affirmation de son républicanisme et de sa volonté, il a, dimanche dernier, donné congé aux prisonniers de l'Union Catholique, qui s'étaient emparés par surprise de l'Hôtel de Ville.

Par DEUX MILLE VOIX DE MAJORITE, Roubaix a déclaré vouloir s'affranchir du joug pesant sous lequel il criait, impuissant, sa fierté enchaînée, son indépendance méconnue.

Et cet effort vers la conquête de la liberté républicaine a eu ce résultat merveilleux, d'apaiser les querelles, d'adoucir les rancœurs, de réconcilier les partis qui placent au-dessus de toute préoccupation, L'AMOUR DE LA REPUBLIQUE !

HAUT LES COEURS ! POUR LA REPUBLIQUE ! tels sont les cris qui ont fait se grouper loyalement, dans une action commune, toutes les fractions divisées de la gauche républicaine et socialiste.

Le succès qui récompensera les efforts de tous, dimanche prochain, sera le signal de la marche en avant du prolétariat tout entier, vers un avenir radieux dont la vision est tangible pour consolider heureusement nos espérances.

Ainsi que le disait Jaurès : « Un souffle d'espérance et de liberté est passé qui a soulevé des esprits jusqu'ici pesants, et exalté des énergies jusqu'ici dormantes ! »

Vive l'Alliance Républicaine-Socialiste !

Vive la République !

G. LESUR.

ALLIANCE REPUBLICAINE SOCIALISTE — **Voir en Chronique électorale.**

—o—

OUTRAGES A AGENTS

Les agents Minete et Masquelier ont mis la nuit dernière en état d'arrestation, place de la Gare, un journalier Henri Lesage, 21 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, pour outrages à agents. Cet individu a été trouvé porteur d'un coup de poing américain.

—o—

IVRESSE

Procès-verbal pour ivresse scandaleuse a été dressé contre un tisserand, nommé Debert Henri, 51 ans, demeurant rue Bernard, 1.

—o—

VOL A LA GARE DU PILE

Les employés de la gare du Pile, ont arrêté, hier matin, vers 6 heures au moment où il sortait de ladite gare, portant un sac contenant une vingtaine de kilos de ferraille, le nommé Oline Jules, 13 ans, demeurant rue Franklin, cour Crombelinck.

—o—

CONSEIL DE REVISION

Il est rappelé que le Conseil de revision aura lieu à Roubaix, le samedi 7 mai courant, pour les jeunes gens du canton de Roubaix-Nord.

Les opérations commenceront à 1 h. 1/2 très précises du soir. Elles auront lieu par ordre de numéros de tirage au sort.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

A l'Union Roubaix-Tourcoing, Deuyst Egide, 35 ans, demeurant rue de la Guinguette, cour Mullier, 40, a été contusionné au pied par l'avant-train d'un camion.

Quinze jours de repos.

— A la Société Anonyme, un dégorgeur Joncière Séverin, 28 ans, demeurant rue des Quinze-Ballots, 11, s'est fait une plaie au médius gauche.

Douze jours de repos.

— Un dégorgeur, Siels Edouard, 30 ans, demeurant rue d'Alger, 42, a eu l'index gâuche pris entre l'échardonneur et le recouvrement.

Quinze jours de repos.

— A la Société le « Travail », un peintre, Hautefeuille Alexandre, 54 ans, demeurant rue de Naple, cour Ghesquière, 2, s'est blessé à la jambe droite.

Douze à quinze jours de repos.

Chemises de Première Communion vendues pour **Rien**, à la **Liquidation du Palais des Nouveautés**, 32-34, Grande-Rue, Roubaix.

Informations et Communications diverses

CE QUE L'ON TROUVE. — Mme Blaes Elisabeth, demeurant rue Pasteur, à Mouvaux, a trouvé, hier matin, rue Lorraine, une clef qu'elle a déposée au 1er arrondissement.

— Le jeune Delestrain Armand, demeurant rue des Longues-Haies, 260, a trouvé un trousseau de cinq clefs qu'il a déposé au 3e arrondissement.

VIOLENCES. — Procès-verbal a été dressé contre un trieur Willart Arthur, 36 ans, demeurant rue de l'Ommelet, 26, pour violences légères.

Parti Ouvrier socialiste Roubaisien

Le P. O. S. R. invite les porteurs de bulletins du scrutin de dimanche dernier, à se réunir au « Plat-d'Or », Grand'Place, vendredi soir, à huit heures. — Urgent.

Parti Ouvrier Français

Le P. O. F. invite les porteurs de bulletins de dimanche dernier à se réunir à la « Paix », vendredi soir, à huit heures et demie. — Urgent.

Théâtres et Concerts

Nous apprenons avec plaisir que Eugénie Nau, la grande artiste du Théâtre Antoine, viendra prochainement nous donner au Théâtre Couvreur une représentation de ses deux admirables créations, à Paris, de la *Fille Elisa* et *Poil de Carotte*, où Mme Nau est inimitable et incomparable.

On dit merveille de l'ensemble de sa troupe.

CIRQUE-THEATRE-HIPPODROME. — Ce soir à 8 h. 1/2, grande représentation : succès sur toute la ligne, de la joyeuse bouffonnerie : *Un Coiffeur Roubaisien*, des non plus ultra de l'acrobatie. Les 10 Juillans, du comique Asti, de l'équilibriste Sirreb et de toute la troupe équestre. Dimanche, dernière matinée, à 3 heures très précises. Le soir, à huit heures et demie, avant-dernière représentation. Lundi 9 mai, adieux de la troupe par une grande représentation populaire suivie d'une tombola en espèces.

LUMINOL Savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 Mai 1904

Naissances. — Raymond Dubois, boulevard de Paris, 102. — Hermine Carpentier, rue Jacquart, cour Dhalluin, 8. — Jeanne Losfeld, rue du Tilleul, 290. — Madeleine Delessalle, rue Decrème, 20. — Gaston Pottier, rue Darbo, cour Tiberghien. — Gilbert Hocmert, rue de l'Espierre, 14. — Marie Degrave, Grande-Rue, 130.

Décès. — Jean Van Vossole, 20 mois, rue Marc-Séguin, 7. — Denis Petit, 27 ans, journalier, ruelle du Ballon, 65. — Amélie Duoolpaire, 2 mois, rue Blanchemaille. — Julie Vanhonnacker, 6 mois, rue Blanchemaille. — Pharelide Waignein, 40 ans, servante, rue Blanchemaille. — Sophie Slaelens, 44 ans, ménagère, rue Fourcroy, cour Watteau, 5.

TOURCOING

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 8 MAI 1904

Election d'un conseiller municipal

Candidat de l'Union Républicaine Socialiste

Delphin DUMORTIER

CONSEILLER SORTANT

UNE RIXE

Mardi soir, vers neuf heures et demie, les agents de sûreté Laverze et Leman passaient rue du Moulin-Fagot, quand leur attention fut attirée par des plaintes, qui semblaient provenir d'un hangar situé derrière l'estaminet Cardon.

S'étant rendus à cet endroit, ils y trouvèrent un homme qui était couvert de meurtrissures et portait des plaies à la tête et à la figure.

M. Michau, commissaire du 3e arrondissement, ouvrit une enquête qui jeta la lumière sur cette affaire d'origine mystérieuse.

Le blessé est un nommé Henri Bondroit, 24 ans, domestique, rue du Moulin-Fagot.

Bondroit avait été dans la matinée chez la femme Despature, veuve Dupire, cabaretière, rue de la Croix-Rouge, 55, femme du sieur Housez, dont nous parlons d'autre part.

Cette femme l'avait chargé d'aller payer son brasseur. Bondroit s'acquitta de la commission, puis revint chez la veuve Dupire. Housez s'y trouvait. Bondroit demanda une chope et comme celle qu'on lui servait était trop petite à son goût, il protesta.

Une discussion s'ensuivit qui se termina par un échange de coups. Bondroit lança une première chope dans la direction de son antagoniste, une seconde dans la devanture du cabaret, puis s'en alla.

L'affaire devait avoir d'autres suites. Les deux antagonistes se mirent vers le soir à la recherche l'un de l'autre. Ils se rencontrèrent vers huit heures et demie, rue du Moulin-Fagot. Bondroit était armé d'une tige de fer. Un sieur Henri Allain, qui accompagnait Heusez, la lui arracha des mains, et la brandissant devant les curieux qui s'étaient amassés, menaça de faire l'affaire du téméraire qui oserait intervenir entre les deux adversaires.

La lutte s'engagea entre Housez et Bondroit. Ce dernier, qui était ivre, eut bientôt le dessous. Son ennemi l'étala à terre et se mit à danser une gigue furieuse sur la personne du vaincu.

Quand il jugea la râclée suffisante, il s'en fut, sans s'inquiéter si l'autre respirait encore.

Bondroit, un moment étourdi, se releva et eut juste assez de force pour gagner le hangar où les agents le retrouvèrent, une heure plus tard, gagnant comme un moribond.

Sauf complications imprévues, le blessé en sera quitte pour un traitement de quelques jours. Il sera poursuivi pour coups et blessures ainsi que Benjamin Housez. Ajoutons qu'en fait d'antécédents, l'un et l'autre se valent.

—o—

TROIS ARRESTATIONS POUR VOL ET COMPLICITE

Hier après-midi, vers trois heures et demie, un marchand de beurre de Roncq, M. Delepaut, avait laissé sa voiture en station à l'angle des rues de l'Epine et Winoc-Chocqueel, pour servir une cliente.

Profitant de son absence, un nommé Henri Allain, 25 ans, demeurant rue Achille-Testelin, 108, s'approcha du véhicule et s'empara d'un kilog de beurre.

Quelques instants après, au même endroit, le même individu dérobait un pain à la voiture de *M. Dutilly, boulanger.*

Ces vols commis, Allain s'en alla en compagnie de deux autres rôdeurs qui l'accompagnaient et qui avaient assisté à ses exploits, les nommés Jules Dewerdt, 23 ans, charretier, rue de la Malcense, 339, et Benjamin Housez, 28 ans, journalier, rue de la Croix-Rouge, 55.

Mais des témoins de la scène avait prévenu les volés. Ceux-ci firent prévenir la police et des agents furent envoyés à la recherche des trois rôdeurs, qu'ils finirent par découvrir dans un estaminet de la rue du Tilleul

Le beurre avait été vendu pour deux francs à une dame Duquesne, cabaretière, même rue, 162. Le trio était en train de convertir en liquide l'argent provenant de la vente.

Allain, Deerdt et Housez ont été maintenus en état d'arrestation. Tous trois sont des individus peu recommandables, plusieurs fois condamnés déjà. Le premier sera poursuivi pour vol, les autres pour complicité.

—o—

LES GREVES

Les tisserands en ameublements de la fabrique Lorthiois-Leurent, rue du Petit-Village, ont repris le travail, hier, au nombre de 110.

Bulletin de la grève : grévistes, 1114 ; chômeurs, 269 ; établissements en arrêts, 15.

—o—

EN PRENANT LE TRAMWAY

Hier soir, vers 6 heures et demie, un ouvrier ébéniste, Eugène Garet, 32 ans, travaillant chez M. Verschave, rue des Anges et demeurant à Croix, rue Richelieu, 13, sautait sur le tramway en marche rue Carnot, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba à la renverse.

Relevé par des passants, Garet fut conduit à la pharmacie Bernamont, où le docteur Leduc arriva bientôt pour lui donner ses soins.

Le praticien constata que le blessé était atteint de contusions violentes à la hanche et à la tempe droites.

Il prescrivit son admission d'urgence à l'Hôpital Civil. Garet y fut transporté immédiatement en voiture de place.

Selon les prévisions du docteur Leduc, le blessé sera sur pied dans une bonne quinzaine.

—o—

DEPART DE M. TETART

Hier soir, a eu lieu à la gare une manifestation sympathique organisée par le personnel de la Compagnie à l'occasion du départ de M. Tétart, chef de gare, nommé à Saint-Quentin.

Les employés et agents ont offert comme souvenir à leur chef, un magnifique bronze représentant le « Départ du Puys ».

M. Catel, chef de la petite vitesse, a présenté à M. Tétart, les regrets que son départ ne manquera pas de causer parmi le personnel.

M. Tétart, très ému, a en quelques mots, remercié les employés et agents de la touchante marque de sympathie dont il était l'objet de leur part.

—o—

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Hier matin, vers 11 heures 15, un marchand de balais, Amand Kerschieter, 53 ans, passait place Sébastopol, quand il s'affaissa soudain, pris d'un éblouissement.

Le malade fut transporté au Conditionnement, où il reçut les soins de M. Courtin, pharmacien, après quoi il put reprendre sa route.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Tiberghien et fils, un bâcleur, Henri Vanhaut, 16 ans, rue d'Anvers, 95, a eu le pied gauche écrasé par le chariot de son métier ; trois semaines d'incapacité de travail.

— Au peignage Tiberghien et fils, un ramoneur, Charles Petit, 35 ans, demeurant rue du Tilleul, 30, et travaillant pour Casimir Carette, a été brûlé au pied droit en nettoyant les gargouilles ; 10 jours d'incapacité de travail.

— A la filature Albert Pollet, une trieuse de fuseaux, Elisabeth Brouwers, 17 ans, rue du Tilleul, cour Delobel, s'est fait une plaie à la cuisse gauche ; 8 jours d'incapacité de travail.

— Au peignage A. et P. Pollet, un peigneur, Julien Vandenboosche, 18 ans, domicilié à Halluin, rue de Lille, a été piqué au talon gauche par une aiguille ; 6 jours d'incapacité de travail.

— A la filature Leurent frères, un aide-chauffeur, François Covelier, rue du Congo, 14, à Mouscron, s'est fait une entorse au pied gauche ; 8 jours d'incapacité de travail.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 4 mai 1904

Naissances. — Dumortier Joseph, rue d'Alger, 50. — Housay Yvonne, rue Houchard, 45. — Braye Georgine, rue de Lodi, 3. — Soethein Alphonse, rue de Neuville.

Décès. — Quivron Sidonie, 21 ans, soigneuse, rue de la Bailie, 74.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES ELECTIONS. — *Voir plus haut en Chronique électorale.*

DANS LES POSTES. — L'administration supérieure des postes et télégraphes vient de décider conformément à la demande de la municipalité de Croix que les facteurs jouiraient d'un congé aux époques suivantes :

1. Le Mardi-Gras.
2. Le Lundi de la Mi-Carême.
3. Les deux premiers lundis de la foire de Roubaix (avril).
4. Le lundi de la fête des fabricants (vers le 6 août).
5. Le 1er lundi de septembre (ducasse de Roubaix).
6. Le 3e lundi de septembre (ducasse de Croix).

En conséquence, les 3e et 3e distributions seront remises au lendemain.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Méresse Anne-Marie, avenue des Marronniers, 1. — Bachelet Raymond, rue de la Limite.

FOREST

VOLEURS ET RECELEURS ARRETES. — Nous avons annoncé hier qu'un jambon avait été volé dans la nuit de lundi à mardi chez M. Lefebvre, jardinier à Forest. La gendarmerie de Lannoy s'est mise de suite en campagne et est parvenue à arrêter le voleur : Robaeys Henri, 28 ans, ouvrier agricole, né à Zillebeck (Belgique), qui a déclaré avoir volé un jambon, une pièce de quatre kilos de lard et deux lapins qu'il avait donnés aux briquetiers en eur disant que c'était le produit d'un vol.

Ces derniers ont également été arrêtés. Ce sont : Seys Marie, 25 ans, journalière, née à Moen (Belgique). Son mari a pris la fuite ; Bocage Théophile 22 ans, briquetier, né à Woereghem (Belgique) ; Vandoorne Pierre, 26 ans, briquetier, né à Saint-Genois (Belgique) ; Vandebunderie Alois, 37 ans, briquetiers en leur disant que c'était le produit d'un vol.

Ces quatre individus et la femme ont été écroués à la gendarmerie de Lannoy.

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier des briqueteries de M. Alfred Delcourt, Aloïse David, a eu la jambe gauche fracturée par la chute d'un rail Decauville. Cinq semaines seront nécessaires à sa guérison. Docteur Desbonnet.

LA FRAUDE. — Le brigadier Trigot et le préposé Kiène, de Roubaix, ont arrêté une fraudeuse, Adèle Demalère, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, 223, qui portait 4 kilos de café vert, 100 grammes de café brûlé, 250 grammes de poivre et 100 grammes de tabac à fumer, valeur totale 14 francs.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Denise Dhalluin, Beaulieu. — Yvonne Hermel, rue de Tourcoing.

LE NORD

LILLE

La Grève du Textile

La situation de la grève ne s'est pas modifiée à Lille.

A Marcq-en-Barœul, les ouvriers du tissage Adrien et Cuvelle qui, ainsi qu'on le sait, avaient obtenu satisfaction, ont renusé de réintégrer les ateliers parce que le patron voulait, paraît-il, conserver une ouvrière qui, pendant la durée de la grève, s'était montrée infidèle à la cause des grévistes.

Chez M. Mamet, au quai de l'Ouest, le directeur de l'établissement ayant paru manifester l'intention de renvoyer le maître-lamier, les grévistes ont déclaré que, même s'ils obtenaient satisfaction, ils ne rentreraient pas sans leur camarade.

MM. Delory et Creton ont pris la parole à la réunion de quatre heures du soir, en l'Hôtel des Syndicats ; après avoir examiné la situation, ils ont vivement engagé les grévistes à persévérer dans la lutte engagée, puisqu'avec le concours pécuniaire des ouvriers des différentes organisations, ils étaient sûrs d'obtenir la victoire.

Un ordre du jour acclamant la continuation de la grève fut voté à l'unanimité par les 1,500 grévistes présents qui se séparèrent aux cris de : « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la grève ! »

On annonce une réunion pour ce soir, à quatre heures.

SECOURS AUX GREVISTES

Voici le détail des secours reçus hier par le Comité de la grève :

Du Syndicat des ébénistes, 15 fr. — Après la chanson *Pour soulager la misère*, par Frérart et Devalle, 2 fr. 75. — Quête faite dans les ateliers d'Armentières et d'Houplines, 1.900 fr. — Après une chanson socialiste par un citoyen gréviste chez Houvenagel, 1 fr. 65. — Les ouvriers de chez Lechat, 4e versement, 79 fr. — Reçu du Vooruit de Gand, par l'intermédiaire du citoyen Louis Bar, 150 fr. — Quête faite après le scrutin à Mons-en-Barœul, 1.25. — Quête faite chez Lelièvre, maire de Mons-en-Barœul, 1 fr. 95. — Syndicat des typographes, 10 fr. — Les ouvriers de chez Peugeot, 25 fr. 80.

—o—

Le départ des Sœurs de l'Hôpital-Militaire

Hier, à une heure de l'après-midi, un médiocre événement s'est accompli qui a fait couler pas mal de larmes et d'encre cléricales : en vertu de l'arrêté ministériel qui les visait, quatre « filles de la sagesse » ont quitté l'hôpital militaire dont, depuis une trentaine d'années, elles catéchisaient les malades et le personnel.

Nous nous serions contentés d'enregistrer ce banal fait-divers sans le corser du moindre commentaire si le départ de ces bonnes dames n'eût servi de prétexte à une manifestation galonnarde légèrement risible.

A une heure et quart, la voiture de Mme Jeannerod, générale commandante le 1er corps d'armée, déposait à la gare les persécutées du jour ; les martyres passaient sur le quai, suivies d'un chœur larmoyant de vieilles dames : douze antiministérielles choisies parmi les plus âgées et les plus déchaînées de Lille avaient été déléguées par la rue ci-devant Royale pour faire aux saintes filles un cortège d'horreur.

Et de par tous les dieux ! le spectacle valait, comme on dit, son pesant de gomme arabique !

Sur le quai, au moment où le départ du train allait arracher les exilées aux étreintes des vociférations bénévoles et mettre un terme à cette platonique levée de mouchoirs, un bouquet de plumes d'autruches est signalé dans le lointain : comme un seul homme, tous les nez présents embouchent avec une nouvelle vigueur la batiste spongieuse des mouchoirs armoriés, et sonnent aux champs.

C'est le mari de Mme Jeannerod qui justement (comme ça se trouve !) devait prendre le même train jusqu'à Douai : cette curieuse et anticombiste coïncidence va permettre au général, essouffié par une course précipitée, de proclamer sa sympathie pour les proscrites, autrement dit son antipathie pour un gouvernement qui, soit dit en passant, rétribue les « services » de ses généraux en chef sans s'inquiéter s'il peut, en retour, compter sur leurs sympathies.

Le souffle et bientôt les mots venant à lui manquer, le général va, sans aucun doute, pour traduire plus éloquemment sa compassion, donner l'accolade au chef de détachement des exilées, lorsque la locomotive estimant que c'est fini de rire et que l'épaisse fumisterie a duré au-delà de ce qu'elle valait, exprime son opinion par un coup de sifflet sévère mais juste.

Le train glisse le long du quai et, comme par enchantement, les faces, lordues par la douleur, des vieilles pleureuses, redeviennent sereines ; la manifestation est terminée et M. Combes a suffisamment souffert.

Le pauvre égaré.

—o—

UN IVROGNE INTRAITABLE

Quatre ivrognes pénétraient lundi après-midi dans un estaminet de la rue Léon-Gambetta où, violents et grossiers, ils réclamèrent à boire au patron.

Celui-ci ne l'entendit pas de cette oreille et voulut les mettre dehors. Il s'en suivit une rixe au cours de laquelle des agents intervinrent.

L'un d'eux, l'agent Besin, reçut à la figure un violent coup de tête.

L'auteur de cette brutalité, Désiré Deporte, 25 ans, charretier, demeurant 37, rue Van Dyck, a été arrêté et déféré au parquet.

—o—

SERVANTES INDELICATES

M. Bargbam, propriétaire, 2, rue Inkermann, s'apercevait depuis quelque temps que du linge et des vêtements de toute sorte disparaissaient de ses armoires.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur sa servante, Céleste Boringeue, âgée de 26 ans. Une perquisition fut donc opérée dans les malles de la jeune fille et sa culpabilité fut établie.

Elle a été déférée au parquet.

— Une autre servante, Maria Debaerdemacker, a été mise, mercredi, en état d'arrestation pour vol d'argent au préjudice de sa patronne, Mme Paeiman, 12, place du Lion-d'Or.

—o—

LES OBSEQUES DE M. J. BOULANGER

Nous apprenons que les obsèques de notre ancien confrère de la *Dépêche*, M. Jean Boulanger, dont nous avons annoncé, hier, la mort subite, auront lieu, demain, vendredi, à l'église Saint-Etienne où la réunion est fixée pour neuf heures et quart.

L'inhumation se fera au cimetière de l'Est.

—o—

Université de Lille

FACULTES DES LETTRES. — Cours public du jeudi 5 mai 1904, à 5 heures du soir, M. Sagnac : « L'Eglise de France et le parti catholique, de 1814 à 1852. »

Théâtres, Fêtes et Concerts

Au Grand-Théâtre

« LA MONTANSIER »

Il nous a paru intéressant de donner sur les deux principaux interprètes de « La Montansier », qui sera jouée au Grand-Théâtre, quelques notes biographiques.

Mme Cora Laparcerie n'a pas passé par le Conservatoire, mais eut comme maîtres Coquelin et Jean Coquelin interpréta brillamment à l'Odéon, « Andromaque », « Cinna », « Horace », « Iphigénie » et y créa « Capitaine Fracasse », « Richelieu », « France d'abord », « Les Truands ». Fut à Béziers la créatrice du Théâtre en plein air, aux arènes avec « Déjanire », « Prométhée ». Quitta l'Odéon pour les boulevards, joua chez Antoine, au Vaudeville, fut à la Porte-Saint-Martin l'adorable Lygie de « Quo Vadis », et au Théâtre Sarah Bernhardt l'inoubliable « Cavalière ». Epousa, en 1901, Jacques Richepin, l'auteur applaudi de « Cadet-Roussel » et de « Falstaff ».

A la demande d'Edmond Rostand, Roxane dans « Cyrano de Bergerac ». Vient d'être remarquée dans la Tournée de « L'Autre Danger » qu'elle vient de faire en compagnie de M. Le Bargy.

M. Jean Coquelin, né à Paris. Elève de son père et de Mme Arnould Plessis. A débuté dans le rôle de Grippe-Soleil du « Mariage de Figaro », pendant la première tournée de M. Coquelin Aîné. Puis a accompagné son père dans différentes tournées. Débuta à son tour le 20 novembre 1890, à la Comédie-Française. Quitte la Comédie en 1892, pour repartir en Amérique. En 1895, entre à la Renaissance. Enfin, suit son père à la Porte-Saint-Martin.

Derrière ces brillants chefs de file, citons : MM. Henri Mouteux, Raiter, Coizeaux, Flandre, Richard, Beyle, Jahyer, Ville, Person, Dorléac, etc..., Mmes Merle, de Riaz, Kerhor, Pickell, Avelange, Charlier, etc...

* * *

La représentation de « la Montansier », avec Mme Cora Laparcerie et M. Jean Coquelin, primitivement fixée au samedi 7 mai, aura lieu le vendredi 6.

—o—

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

JEUDI 5 MAI. — Bénéfice des Chœurs : **CYRANO DE BERGERAC**, comédie historique en 5 actes de Rostand.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

BIBLIOGRAPHIE

— **APHRODITE**, par **Pierre LOUYS**

Je m'en voudrais de ne signaler pas la réédition d'*Aphrodite*, le conte alexandrin de Pierre Louys, faite naguère par l'éditeur Tallandier.

Ce tableau de « mœurs antiques » n'est pas seulement précieux pour l'exactitude, avec laquelle est décrite la vie hellénique, par l'intérêt qui nous attache aux tragiques amours de Démétrios et de Chrysis. Ce conte, où resplendit la pure lumière, où éclatent les chaudes couleurs de l'Orient, implique une philosophie.

Il faut honorer, aimer, goûter la beauté. Il faut déchirer les voiles, dont la morale, le préjugé, l'hypocrisie ont offusqué la grâce de la femme, la force de l'homme. Il ne faut pas détourner les yeux de la nudité, eurythmique et belle. Il faut aimer sans pruderie ; il faut répondre au pressant appel des sens.

« La sensualité est la condition mystérieuse, mais nécessaire et créatrice, du développement intellectuel. Ceux qui n'ont pas senti jusqu'à leur limite, soit pour les aimer, soit pour les maudire, les exigences de la chair, sont par là-même incapables de comprendre toute l'étendue des exigences de l'esprit. »

Un souffle d'ardent paganisme soulève les pages de ce livre. Ceux-là même, qui ne regrettent point le « temps où la nudité humaine, la forme la plus parfaite que nous puissions connaître et même concevoir, puisque nous la croyons à l'image de Dieu, pouvait se dévoiler sous les traits d'une courtisane sacrée, devant les vingt mille pélerins qui couvrirent les plages d'Eleysis, où l'amour le plus sensuel, le divin amour d'où nous sommes nés, était sans souillure, sans honte, sans péché », ceux-là goûteront la saveur attique d'un style léger, bref, transparent, attirant comme un regard, troublant comme une caresse.

Le livre est depuis longtemps connu. Mais il est illustré par Edouard Zier, dont les compositions sont une glose ingénieuse et expressive au texte de Louys. Le dessinateur a au même degré que l'auteur l'amour de la beauté féminine, nue ou vêtue de voiles transparents, la même curiosité de l'architecture, du mobilier, du vêtement, de l'adéquat décor, dont les anciens encadrèrent leur vie. Dans tous ces dessins, les corps sont souples, les gestes harmonieux, les attitudes gracieuses, les draperies animées. L'artiste a autant de plaisir à feuilleter ce livre, que le lettré à le lire. C'est une perle rare dans l'écrin du bibliophile.

M. D.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

ACCIDENT A LA GARE. — Le nommé Augustin Derockère, 36 ans, chef d'équipe, demeurant cour Samain, chargeait un wagon d'appareils en cuivre. Il tomba sur la main gauche par suite du déplacement d'un madrier. Le docteur Benoit a constaté la foulure du poignet et prescrit un repos de 8 jours.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

ESTAIRES

Incidents Electoraux

De graves incidents se sont produits à Estaires, à l'occasion des élections municipales, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Au moment du dépouillement un de nos amis aurait fait remarquer à M. Aug. Wattine, qu'il modifiait — volontairement ou non — la signification du vote. Une bagarre s'ensuivit qui empêcha la proclamation du scrutin.

La *Dépêche* ayant essayé de rejeter la responsabilité sur les républicains d'Estaires, M. Ernest Gamelin, président de la Ligue Républicaine, vient d'adresser à ce journal une lettre que nous publions. Il est d'autant plus nécessaire de faire la lumière sur cette affaire, qu'un brave cultivateur, — homme paisible s'il en fut — reçut d'assez graves blessures au cours de la mêlée.

La parole est maintenant aux tribunaux.

Voici la lettre de M. Gamelin :

Monsieur le Rédacteur en Chef
du journal la *Dépêche*.

Dans votre numéro du 4 mai, vous me prenez personnellement à partie ; je vous prie donc, et au besoin je vous somme d'insérer ma réponse dans votre prochain numéro. Je suis forcé de vous dire que votre correspondant vous a complètement induit en erreur. Ce ne sont pas les républicains qui avaient intérêt à troubler le scrutin, les chiffres relevés jusque là leur étaient trop favorables.

Voilà du reste les noms des têtes de listes :

Liste réactionnaire. — François Ernoul, adjoint 388 voix ; Désiré Dupont, maire 375 v. ; Paul Catamelin 367 ; Auguste Watine 362 ; Aug. Degruson, adjoint 369 ; Louis Blanquart 350. — Total 2211 v.

Liste républicaine. — Paul Durez 555 voix ; Ernest Gamelin 446 ; Aug. Pétillon 445 ; Eug. Lecomte 436 ; Paul Leroy 406 ; Em. Leleu 399. — Total 2687 voix.

Ces chiffres sont les meilleurs arguments, pour tout esprit qui n'est pas aveuglé par la haine. Du reste nous espérons que le tribunal fera tout son devoir pour découvrir, et châtier les coupables. Vous avez essayé, par de vagues arguments, de défendre Me Auguste Watine, comme il a essayé de le faire lui-même, mais, notre ami Emile Leleu, vous a répondu comme il le fallait. Je passe donc sous silence cette partie de votre article.

Votre correspondant me reproche de n'être intervenu que trois quarts d'heure après le commencement de la bagarre. Cela est absolument faux. Il est certain que si je n'étais arrivé que trois quarts d'heure après le début de la bagarre, je n'aurait pas eu, vu l'état de surexcitation des esprits le bonheur de faire sortir sain et sauf de la salle du scrutin, M. Aug. Watine. Je m'en rapporte du reste à sa bonne foi, pour rectifier lui-même votre erreur. En cette circonstance comme en beaucoup d'autres, vos correspondants font preuve d'un parti-pris incompréhensible. Tout le monde sait parfaitement à Estaires, que ni mes amis, ni moi, ne sommes responsables de ces regrettables incidents que nous regrettons beaucoup plus probablement que ceux à qui ils profitent.

Recevez, M. le Rédacteur en Chef, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Ernest GAMELIN,
Président de la Ligue Républicaine.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

L'AFFAIRE LEFEBVRE

L'ex-notaire en appel

Me Gardin, huissier, a, au nom de l'ex-notaire clérical Lefebvre, fait appel du jugement de destitution prononcé contre celui-ci, par le tribunal de Valenciennes, le jeudi 3 mars dernier.

Le délai expirait le 5 mai, aujourd'hui ; l'appel n'a été interjeté qu'hier mardi 3 mai, c'est-à-dire presque en toute dernière heure.

Cette lenteur à prendre une décision, ne pourrait-elle s'expliquer par certaines considérations électorales ?

Ces bonnètes gens, messieurs les clérico-réactionnaires, n'avaient pas précisément intérêt à rappeler l'histoire du pieux tabellion et de sa comptabilité aventureuse, à l'attention de l'opinion publique !

UN ESCROC. — Le nommé Hiroux Charles, 55 ans, cordonnier, originaire du Quesnoy, sans domicile fixe, se présentait, il y a quelque temps, chez Mme Vve Gras, tapissière, rue du Quesnoy. Se disant envoyé par sa fille, qui habite la ville du même nom, il se fit livrer, en plusieurs fois, divers objets de literie, se montant à une somme de 112 francs.

Il revint encore, et mit tant d'insistance à demander une nouvelle livraison, que Mme Gras eut des soupçons. Elle se renseigna, et apprit que le bouif indélicat avait agi pour son propre compte, et avait revendu les marchandises à diverses personnes.

Hiroux, recherché, a été arrêté par la police et écroué.

DENAIN

AU VOLEUR ! — Les réactionnaires, ayant pour quelques jours, congédié leur équipe de mandrins, ceux-ci ont de suite, repris leur besogne habituelle. En effet, un vol de 14 poules a été commis au préjudice de M. Domange, maître fondeur, à la Belle-Vue et un autre vol de volailles également chez M. Roy François, cité Bessemer.

ANZIN

QUITTE POUR LA PEUR. — Pour raccrocher la chaîne du puits, où il venait de tirer de l'eau, le nommé V..., 37 ans, Bleuse-Borne, était monté sur la margelle.

Il glissa et tomba. Heureusement, il saisit la chaîne, s'y cramponna, et pût être retiré par des voisins, attirés par ses cris, de la dangereuse position où il se trouvait : le puits a un profondeur de 20 mètres environ.

BELGIQUE

Une femme assassinée à Leers-Nord

Un crime mystérieux, accompli avec une cruauté inouïe a mis en émoi mardi matin le paisible village de Leers-Nord.

Au hameau de la Petite-Frontière, sur le chemin qui sert de limite entre la France et la Belgique, en territoire belge se trouve la maison occupée par les époux Mercier ; le mari âgé de 54 ans, est ouvrier charpentier, la femme Rosalie Poulain, âgée de 63 ans, tient un commerce de boissons et épiceries, assez achalandé en raison de la proximité de la frontière.

Mardi matin, M. Mercier qui travaillait au couvent des Dames de la Sagesse, en construction rentrait chez lui vers 10 heures pour y prendre un verrou. Il fut très étonné de voir la porte du magasin d'épiceries entrebaillée et celle du débit fermée au loquet seulement. A peine avait-il fait un pas dans le magasin qu'il aperçut sa femme étendue sur le parquet à l'entrée du couloir conduisant à l'arrière cuisine.

Il la crut tout d'abord tombée à la suite d'une syncope. Il voulut la relever : il poussa un cri d'horreur.

La tête baignant dans une mare de sang, sa malheureuse femme gisait inanimée, couchée sur le côté droit, le crâne atrocement défoncé et portant, un peu à gauche, un énorme trou béant par où s'était échappée la cervelle et d'où avait coulé à flots le sang dont le visage était tout inondé. L'œil gauche, grand ouvert, semblait regarder encore fixement un objet terrifiant.

M. Mercier sortit précipitamment de chez lui en appelant au secours.

VAGABONDS ARRETES

Un habitant du Trieu de Leers-France, M. François Deldique, avait vu passer les deux vagabonds que M. Mercier avait rencontrés. Il donna leur signalement à M. Henri Bailleul, ouvrier tisserand, qui se mit à leur poursuite et les rejoignit sur la route de Leers-France. Il fit, par des passants, aviser le garde-champêtre et la douane.

Les deux vagabonds rencontrèrent un fraudeur connu, Paul Vanwinsberg, dit « le Briqueteux », tous les trois entrèrent à l'estaminet Pottier. A leur sortie, le douanier Vitse, avec l'aide de M. Stanislas Guillemin, arrêta les deux vagabonds, sans s'occuper du fraudeur. Les deux individus ne firent d'ailleurs aucune résistance et se laissèrent conduire à la prison de Leers (France).

Interrogés dans l'après-midi par la gendarmerie de Wattrelos, ils ont été relâchés, aucune charge n'ayant pu être relevée contre eux. Ils se nomment : Jules Lecomte, né à Tourcoing en 1868, et François Gressier, né à Roubaix en 1859. Tous deux sont reconnus pour des vagabonds.

Les gendarmes de Templeuve et de Wattrelos, informés du crime se mirent immédiatement à la recherche de deux fraudeurs dont les allées et venues dans la commune avaient été remarquées et qui avaient été vus tantôt ensemble tantôt séparés.

Vers huit heures et demie du matin, chez M. Joseph Demeulemester, cabaretier-barbier, au pont du canal, le Briqueteux avait exhibé un mouchoir taché de sang, sang provenant, disait-il, d'un lièvre tué la nuit. Il voulut aussi se faire raser.

A deux heures et demie de l'après-midi, les gendarmes de Templeuve, passant à Néchin, virent Jules Maulard, dormant dans un champ près de la ferme Ducatillon, au hameau du Bucquet. Ils le mirent en état d'arrestation et après une courte enquête au cours de laquelle ils apprirent que Maulard avait dérobé chez un marchand de Néchin, M. Scufflaire, une